

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 16 janvier 2009
(convocation du 6 janvier 2009)

Aujourd'hui Vendredi Seize Janvier Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BOBET Patrick à M. JUNCA Bernard
Mme BOST Christine à M. FELTESSE Vincent à cpter de 12 h 15
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe à cpter de 11 h 50
Mme FAYET Véronique à Mme LIRE Marie-Françoise à cpter de 12 h 20
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel
M. GAUTE Jean-Michel à M. SOLARI Joël
M. GELLE Thierry à M. GARNIER Jean-Paul à cpter de 13 h 00
M. LAMAISSON Serge à M. FREYGEFOND Ludovic à cpter de 12 h 40
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre à cpter de 12 h 40
M. PUJOL Patrick à M. SOUBIRAN Claude à cpter de 12 h 50
M. SAINTE MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 10 h 00 puis à M. TRIJOULET Thierry à cpter de 12 h 40
M. TOUZEAU Jean à M. TURON Jean-Pierre à cpter de 12 h 15
Mme LACUEY Conchita à Mme Cartron Françoise à cpter de 12 h 25
M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel
M. BAUDRY Claude à M. CHARRIER Alain à cpter de 12 h 30
Mme. BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle
M. CAZENAVE Charles à M. GAÜZERE Jean-Marc
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita jusqu'à 12 h 25 puis à Mme FAORO Michèle à cpter de 12 h 25
M. DAVID Yohan à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 12 h 50 puis à

M. BONNIN Jean-Jacques à cpter 12 h 50
Mme. DELATTRE Nathalie à M. DUCHENE Michel
Mlle. DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
Mme DESSERTINE Laurence à M. BOUSQUET Ludovic à cpter de 12 h 20
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique
Mme EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean -Jacques à cpter de 12 h 15
M. FAYET Guy à M. PUJOL Patrick jusqu'à 12 h 50 puis à M. RAYNAL Franck à cpter de 12 h 50
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 9 h 50
Mme LAURENT Wanda à M. DUPOUY Alain à cpter de 12 h 00
M. MANGON Jacques à Mme BONNEFOY Christine à cpter de 12 h 50
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques jusqu'à 12 h 15 puis à M. RESPAUD Jacques à cpter de 12 h 15
M. PALAU Jean-Charles à Mme PARCELIER Muriel à cpter de 11 h 00
M. RAYNAUD Jacques à M. PAILLART Vincent à cpter de 12 h 15
M. REIFFERS Josy à M. JUPPE Alain à cpter de 10 h 20
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. ROBERT Fabien
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à cpter de 11 h 50

EXCUSE : M. DELAUX Stéphan

LA SEANCE EST OUVERTE

**PESSAC - Développement du Centre de Ressources Technologiques RESCOLL
- Subvention d'équipement de la Communauté Urbaine - Convention - Décision -
Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

RESCOLL est une société de recherche industrielle indépendante, créée en 2001, intervenant dans le domaine de l'étude des applications industrielles innovantes des matériaux polymères : résines, composites, adhésifs... et procédés connexes : assemblage par collage, traitement de surface respectueux de l'environnement et comportement au feu.

Sur le plan juridique, RESCOLL est une société coopérative d'intérêt collectif à responsabilité limitée (SCIC en ARL) dont le capital social de 12 700 € est détenu par les associés suivants :

- Personnel de l'entreprise RESCOLL : 41 %,
- Clients : 33 %,
- Scientifiques : 18 %,
- Institutionnels : 8 %.

José ALCORTA, fondateur de l'entreprise, assure la fonction de gérant.

Le cœur de métier de la société RESCOLL réside dans la réalisation d'études techniques pour le compte d'entreprises présentes sur le territoire aquitain : PMI (30 % du CA), grandes entreprises (9 % du CA), nationales (PMI 19 %), (GE 19 %), voire à l'étranger (7 % du CA).

Plus de 350 entreprises françaises, mais aussi espagnoles, belges, allemandes, suisses, anglaises, tunisiennes..., ont fait et font appel aux compétences de RESCOLL.

Ces collaborations se font :

- soit en direct, suite à la passation d'une commande d'étude par une entreprise,
- soit dans le cadre d'études collectives pour lesquelles plusieurs entreprises et des laboratoires de R&D se réunissent afin de mettre en synergie leurs savoir-faire au bénéfice d'un objectif technique ou industriel.

Ces études peuvent avoir un périmètre géographique :

- régional : actions collectives au bénéfice des PMI. RESCOLL initie et/ou participe annuellement à plusieurs actions de ce type (Objectif REACH Aquitaine, Styrène Free, Remplacement de la Couture...);

- national, principalement dans le cadre des pôles de compétitivité. RESCOLL est un acteur dans des projets labellisés par les pôles AESE (Smile, Aske, Aeroconf, Vasco), Plastipolis (Hobbit), IPMF (Smart Wood Coating)... ;
RESCOLL participe également au projet H2E, dernier grand projet financé par l'All.
- européen, dans le cadre de projets financés par l'Union Européenne. RESCOLL est partenaire des projets ECODISM (recyclage dans l'automobile) et NEWBONE (fabrication de composites implantables).

RESCOLL réalise en outre des actions de formation destinées prioritairement aux PMI : des modules spécifiquement destinés à un secteur d'activité (automobile, chaussure, bâtiment...) ou à un service de l'entreprise (bureau d'études, méthodes...) voient le jour au fur et à mesure. RESCOLL bénéficie pour la réalisation de cette activité d'un agrément de la DRTEPF Aquitaine.

En terme de concurrence, RESCOLL cite INASMET, Centre Technologique intervenant dans le domaine des matériaux (250 chercheurs), présent dans le Pays basque espagnol. INASMET s'est d'ailleurs associé à 4 autres centres technologiques afin de créer l'entité TECNALIA qui regroupe 2 500 chercheurs. Cette structure s'est dotée d'une antenne commerciale à Anglet et d'une autre à Paris.

L'entreprise exerce son activité dans environ 700 m² de laboratoires et bureaux implantés au sein du Plateau Technique CHEMINNOV, loués à l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Bordeaux (ENSCPB).

Les laboratoires sont équipés de matériels modernes et performants dont le système qualité de l'entreprise impose des plannings de maintenance, vérification et étalonnage périodiques.

Au cours des années 2006 et 2007, RESCOLL a engagé un plan d'investissements matériels, soutenu par le CG 33 à hauteur de 31 680 € (investissement = 220 K€) et la Région à hauteur de 136 250 € (investissement = 545 K€).

La force de l'entreprise repose toutefois sur sa matière grise. L'effectif de RESCOLL compte 24 personnes en CDI, comportant 12 ingénieurs/docteurs, 8 techniciens, 1 opérateur et 3 administratifs. Cet effectif est passé de 11 personnes à 24 de 2005 à 2007.

Il est à noter que RESCOLL est accréditée COFRAC depuis le 8 février 2008, sur le programme « Réalisation d'essais sur plastiques et composites à matrice organique ». De ce fait, RESCOLL est à l'heure actuelle, non seulement le seul organisme accrédité en Aquitaine pour la réalisation d'analyses et tests dans les composites, mais aussi le seul sur l'ensemble du territoire du Pôle AESE. En parallèle, RESCOLL a été qualifié par le groupe SAFRAN (SAFRAN, SNECMA, TURBOMECA, AIRCELLE, SOFRANCE...) pour la réalisation d'analyses et tests dans le domaine des composites.

Situation financière

€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Chiffre d'affaires	1 441 224	877 174	837 151
dont export	155 388	85 626	107 477
EBE	268 208	80 458	140 581
Résultat d'exploitation	217 574	35 211	115 114
Résultat financier	14 068	10 134	5 455
Résultat net	475 084	195 968	287 662
Distribution dividendes	0	0	0
CAF	521 020	239 334	311 884
Fonds de roulement	1 447 292	990 598	650 437
Besoin en fonds de roulement	379 906	351 533	153 396

Trésorerie	1 067 386	639 065	497 041
Fonds propres	1 471 043	974 576	775 010
Total bilan	2 059 585	1 400 255	1 173 015
Fonds propres/total bilan	71,4 %	69,6 %	66,1 %

L'activité a progressé significativement au cours du dernier exercice. Le chiffre d'affaires a ainsi augmenté de 64 % en 2007/2006 contre 5 % environ l'exercice précédent (2006/2005). La rentabilité de l'entreprise est excellente, si l'on en juge par l'EBE (18,6 % du CA) et le résultat net (33 %), au 31/12/2007. Cette tendance est confirmée sur l'exercice 2008, avec un CA de 846 K€ au 30/06/2008 et un résultat net de 231 K€.

La structure bilancielle laisse apparaître une autonomie financière confortable (71,4 % du total bilan). L'absence d'endettement et la CAF (521 K€ en 2007) autorisent la mise en œuvre de nouveaux investissements.

L'entreprise jouit d'une excellente cotation Banque de France H3++ pour 2006 et 2007.

Le projet

RESCOLL est la PMI leader en Aquitaine de la réalisation d'études techniques dans le domaine des matériaux. La qualité de son travail a été soulignée à de nombreuses reprises. RESCOLL a ainsi reçu les distinctions nationales suivantes :

- 2005 : Espoir de l'Industrie Française (prix de l'Usine Nouvelle),
- 2006 : Prix de l'Ingénieur de l'Année, catégorie Chimie-Environnement (prix de l'Union d'Ingénieurs et Scientifiques de France),
- 2006 : Prix Potier, chimie au service de l'Environnement, remis par François LOOS, Ministre de l'Industrie,
- 2008 : Prix Croissance des JEI, remis par Valérie PECRESSE, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Forte de ce résultat, l'entreprise souhaite se développer afin d'atteindre une taille critique. Elle a entamé en ce sens une double démarche visant à conforter sa présence sur le marché domestique et à s'impliquer plus avant dans des programmes de recherche européens (3 programmes à ce jour). RESCOLL s'est doté d'un commercial (janvier 2008) chargé de prospecter les secteurs géographiques comportant une densité industrielle conséquente (région Rhône-Alpes) et d'un responsable Europe. Il est également prévu le recrutement d'un commercial affecté à un secteur d'activité (domaine du feu).

L'entreprise étudie en parallèle les opportunités de croissance externe. Elle a ainsi fait l'acquisition du laboratoire LACEM (72, réalisation d'analyses chimiques). Elle n'hésite pas non plus à nouer notamment des contacts privilégiés avec des sociétés disposant de compétences complémentaires (GIE TECADOUR avec 3 sociétés des Pyrénées-Atlantiques, dans le domaine aéronautique [ECCI, TOMOADOUR, C.M.ADOUR]).

Les perspectives de croissance de l'entreprise sont fortes (progression du CA 2007/2006 de 40 %) et se traduiront par de nouvelles embauches. Le dirigeant estime que l'effectif devrait être porté rapidement à 50 personnes. Les locaux de production de l'entreprise s'avèrent en conséquence inadaptés aux prévisions d'évolution de l'activité.

RESCOLL a pris la décision de se doter d'un nouvel ensemble immobilier qui sera implanté au sein du campus universitaire de Pessac. Une autorisation d'occupation temporaire (A.O.T) est instruite par les services de l'université Bordeaux 1 en lien avec ceux du rectorat, sachant que le Président de l'université est très favorable à ce projet (courrier du 4 septembre 2008).

La construction d'un bâtiment de 2 500 m² s'inscrira dans une démarche HQE, dont l'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée au CRT NOBATEK.

Le coût de l'opération s'élève à 3,3 M€ environ et sera financée dans le cadre d'un crédit-bail immobilier.

12 emplois seront créés dans le cadre de ce projet sur 2 ans (2008-2009). L'effectif de RESCOLL devrait ainsi rapidement doubler avant d'atteindre une cinquantaine de personnes (soit + 25 par rapport à l'effectif actuel).

Taxe professionnelle acquittée pour l'installation actuelle

	2007
VLTF	0
EBM	29 058
Base Brute	29 058
Part revenant à la Cub	6 105
Part Département	2 373
Part Région	351

Taxe professionnelle estimative pour la nouvelle installation

	2010
VLTF	110 271
EBM	
Base Brute	110 271
Produit fiscal attendu – CUB	23 453
Produit fiscal attendu - Département	9 003
Produit fiscal attendu - Région	3 279

A noter : une réduction pour création d'établissement (RCE) s'appliquera la première année d'imposition, ce qui divisera la cotisation par 2 la première année.

Plan de financement

CHARGES H.T.	€	Ressources H.T.	€
Construction Bâtiment	2 737 000	Prêt (bancaire + OSEO)	1 914 586
Assistance maîtrise d'ouvrage	49 875	Autofinancement	319 091
Etudes et honoraires	308 307	Conseil Régional Aquitaine	638 200
Taxes et assurances	95 795	Communauté Urbaine	159 550
		Conseil Général Gironde	159 550
TOTAL	3 190 977	TOTAL	3 190 977

Au total, les collectivités territoriales soutiendront cette opération immobilière au taux de 30 % de l'assiette éligible, conformément au règlement d'intervention du Conseil régional d'Aquitaine qui autorise les autres collectivités à apporter leur participation de manière à atteindre le taux maximum autorisé, au-delà du taux plafond de la Région de 25 %.

Fort de ce soutien, RESCOLL disposera courant 2010 des moyens matériels et immobiliers nécessaires pour atteindre son principal objectif : devenir le centre technologique phare du sud de la France dans l'étude des applications industrielles innovantes des matériaux polymères.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, il vous est proposé Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

DECIDER l'attribution d'une subvention d'équipement de 159 550 € à verser à la société RESCOLL, dans le cadre de son projet d'implantation à PESSAC,

AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, fixant les modalités et conditions de règlement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 204, article 2042, fonction 900, programme DA 01, CRB D 100 du budget de l'année 2009.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 janvier 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
27 FÉVRIER 2009**

PUBLIÉ LE : 27 FÉVRIER 2009

M. JEAN-CHARLES BRON